



Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-Direction de la Jeunesse

**2024 DJS 80 DDCT DAC DSOL** Subventions (255.000 euros), conventions et avenants avec 61 associations de jeunesse (10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>) au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse sur son territoire. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

La jeunesse se caractérise par une période d'acquisition progressive de l'autonomie dans laquelle l'insertion sociale et professionnelle tient une place centrale. L'accès à l'emploi et la lutte contre le chômage occupent une place prépondérante dans les politiques publiques depuis de nombreuses années. Les jeunes pâtissent fortement des difficultés d'accès au marché du travail et sont confronté·es à des freins périphériques à l'emploi comme la question de la mobilité qui peut être une réelle barrière à l'entrée dans la vie active.

L'insertion professionnelle est un processus qui vise à permettre aux individus et notamment aux jeunes, d'entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables. Face aux changements du marché de l'emploi et aux évolutions des attentes des jeunes, particulièrement notables après la crise sanitaire, il est important d'agir sur l'épanouissement et la mobilité des jeunes afin d'ouvrir le champ des possibles, en proposant des solutions innovantes et des alternatives en matière d'emploi et de parcours. Ces démarches visent à renforcer le « pouvoir d'agir » de la jeunesse pour qu'elle prenne davantage conscience de ses capacités et lui permette d'identifier les différentes opportunités dans la construction de son parcours professionnel.

La présente délibération apporte un soutien financier au titre de la jeunesse à 61 associations, dont 51 intervenant dans les quartiers des 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> arrondissements, et 10 s'adressant à l'ensemble des jeunes Parisien·nes de 13 à 30 ans. En outre, la détermination du montant des subventions est proposée en considération de la réalisation des objectifs de la convention, du nombre de jeunes bénéficiaires, ainsi que du

dynamisme et de l'intérêt des actions en faveur des jeunes Parisiennes et Parisiens.

Il est ainsi proposé d'attribuer :

- à l'association **Aires 10** (10<sup>ème</sup>), une subvention de 4.000 euros pour son projet « Accueil Jeunes ». Le centre social Aires 10 accompagne de longue date des jeunes au sein de ses activités. Le projet « Accueil Jeunes » vise à être un lieu ressource des dispositifs permettant de répondre aux questions et besoins des jeunes de 15 à 25 ans sur des thématiques visant leur autonomie tel que le montage de projet, le départ en vacances, l'accès au logement et les questions de santé ;
- à l'association **Jeunesse de Saint Vincent de Paul** (10<sup>ème</sup>), une subvention de 2.000 euros pour son projet « Accompagnement pour la réussite professionnelle globale des jeunes » destiné à responsabiliser les adolescent·es en les impliquant dans des projets formateurs intégrant une dimension bénévole. Cette démarche donne aux jeunes la possibilité de se projeter dans l'avenir et favorise leur estime de soi en vue de leur insertion professionnelle ;
- à l'association **Le Paris des Faubourgs** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Job au Carré (accompagner l'insertion des jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement) ». Le projet a pour objectifs de favoriser la découverte de différents champs professionnels par la réalisation d'interviews, d'accompagner l'autonomie des pré-adolescent·es et adolescent·es dans la réalisation de projets dans un dispositif d'autofinancement interne grâce à des petits jobs dédommagés en monnaie locale pour les 11-16 ans et de permettre des premières expériences professionnelles et accompagner la découverte des métiers de l'animation pour les 16-25 ans grâce à des petits CDD.
- à l'association **L'Envers de l'Art** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « L'insertion socio-professionnelle des jeunes du 10<sup>ème</sup> » dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. Les art-thérapeutes de l'association vont proposer trois jours d'intervention pendant les vacances scolaires. Ces trois jours ont pour but d'aider les jeunes dans leur projet professionnel. À travers des jeux théâtraux, la photographie et l'expression plastique, les art-thérapeutes vont venir réveiller la créativité des jeunes, les aider à mettre en avant leurs compétences, réfléchir et affiner leur désir d'avenir et leur projet professionnel ;
- à l'association **Ngamb'Art** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « La Fabrique d'un coup de pouce – Redynamiser le quartier, ne plus l'associer à une zone de non droit, encourager les jeunes à la scolarisation via des activités artistiques » et associer les familles sur les questions d'éducation et de civisme des jeunes ;

- à l'association **Quai de Jemmapes X (Q.D.J.X)** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Ateliers créatifs ». L'objectif est de permettre aux jeunes des quartiers prioritaires d'acquérir les outils et les compétences nécessaires pour évoluer dans les métiers de l'art. Les thèmes abordés sont : l'Illustration, le Design, le Webdesign (UX), la Bande Dessinée, la Mode ;
- à l'association **Réussir Moi Aussi** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Je prépare ma période de stage(s) » dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Le projet consiste à faciliter l'accès aux stages pour les collégien·nes / lycéen·nes, faire connaître le monde de l'entreprise et avoir les clés pour trouver des stages ambitieux ;
- à l'association **13 Pour Tous** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Pause toi là ». Ce projet est destiné chaque année à une centaine de jeunes de 13 à 30 ans du 13<sup>ème</sup> arrondissement. Ils et elles bénéficient d'un accueil hebdomadaire (ateliers d'écriture, de jeux, de théâtre) et d'une soirée mensuelle (dîner littéraire, soirée débat, ciné-club ou repas) dans un espace convivial favorisant les échanges. Les jeunes sont amené·es à se responsabiliser et à s'impliquer dans l'élaboration des projets et dans la gestion même du lieu ;
- à l'association **Paris Université Club** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Parcours de « pré-qualification » aux métiers du sport et de l'animation ». Ce dispositif a pour objectif la mise en place d'un parcours de "pré-qualification". Il s'agit d'accueillir des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville et des quartiers de veille active dans la structure du Paris Université Club en les sensibilisant aux métiers du sport et de l'animation ;
- à l'Association **Jeunesse Éducation (AJE Paris)** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Remobilisation et accompagnement dans la construction du projet professionnel pour les jeunes » dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement. Celui-ci vise à favoriser l'accès à la formation et à l'emploi de jeunes du 14<sup>ème</sup> connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et à renforcer leur confiance en soi et leur acquisition des codes sociaux et professionnels ;
- à l'Association **pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation - APASO** (91300 Massy), qui propose des accompagnements psychologiques, sociaux et juridiques aux Parisien·nes les plus fragiles, une subvention d'un montant de 5.000 euros, dans le cadre de son projet « Accès au droit et insertion » : l'association propose au Centre social Maurice Noguès et à l'EPJ le Miroir des permanences d'accès aux droits aux jeunes du 14<sup>ème</sup> arrondissement, afin de les informer de leurs droits et obligations et leurs effets dans le cadre social, familial et professionnel ;

- à l'association **Dixlesic and Co** (14<sup>ème</sup>), une subvention globale de 7.500 euros, dont 3.000 euros au titre de la jeunesse (DJS-SDJ) pour son projet « C'est vraiment Moi- Mon CV vidéo – Un formidable support pour me présenter et définir mon projet professionnel », 1.500 euros au titre de la politique de la ville (DDCT-SPV), 2.000 euros au titre de l'engagement citoyen et associatif (DDCT-SECA) et 1.000 euros au titre de l'action culturelle (DAC) pour son projet « Ecole de l'Opéra de la Parole : "Court Métrage" Réalisation- création (Pastille H ou libre) ». Dans le cadre de l'Ecole de l'Opéra de la Parole, 15 élèves de 18 à 30 ans sont accompagnés pendant 10 jours, individuellement et collectivement, dans l'objectif de leur permettre de reprendre confiance en elles et eux et de travailler leur projet professionnel grâce à la vidéo, l'éloquence, le théâtre, ou encore l'écriture. Les élèves seront identifiés en lien avec les partenaires locaux, puis accompagnés par l'association sur leur projet de CV Vidéo ;
- à l'association **Le Moulin** (14<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son action « Accès aux droits – prévention santé et soutien à l'orientation ». Ce projet a pour objectif de permettre aux jeunes entre 13 et 18 ans de devenir actifs-ves, autonomes et responsables par un soutien et un accompagnement au travers d'ateliers et de forums dans des domaines de l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation, au travail ;
- à l'association **Foyer de Grenelle** (15<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 5.000 euros, pour son action « Accompagnement au projet d'avenir de la jeunesse ». Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes vers un processus d'émancipation dans la vie professionnelle et active par le biais d'ateliers composés de plusieurs thématiques dans le domaine de l'emploi ;
- à l'association **Des Jeunes et des Lettres** (6<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Un Tremplin pour l'avenir, parcours responsable de culture et de découverte de l'entreprise » dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement et particulièrement au lycée Balzac. Il s'agit d'aider de jeunes lycéens-nes de milieu socio-culturel modeste à combler leur déficit culturel afin qu'ils-elles puissent envisager tous les champs d'études possibles. Pour ce faire, l'association met en place chaque année scolaire un programme culturel suivi par un groupe d'élèves avec notamment des sorties et des participations à des festivals ;
- à l'association **Avenir +** (18<sup>ème</sup>) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Accélérateur d'emploi ». Le projet « accélérateur d'emploi » est un programme qui s'engage à former au permis B un public en situation de précarité ou de chômage, tout en leur proposant un accompagnement professionnel, par le biais d'un suivi des usagers-ères dès leur entrée en formation, par le positionnement des jeunes sur les formations région, par des modules de formation sur la prise de parole en public et sur l'estime de soi ainsi qu'à travers un

sourcing en travaillant en complémentarité des associations du territoire ;

- à l'association **Ecole Normale Sociale** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Accompagnement d'un public précaire : découverte des métiers de l'animation et formation » qui permet d'amorcer une dynamique d'insertion professionnelle à destination des jeunes du quartier de la Chapelle-Porte d'Aubervilliers (18<sup>ème</sup>), marqué par de nombreuses sorties du système scolaire sans diplôme, et un fort taux de chômage, notamment chez les jeunes adultes ;
- à l'association **Home Sweet Mômes** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Jeunesse d'Orée – Inspirer pour révéler » qui vise à favoriser la construction de l'orientation, du parcours d'études et de l'insertion professionnelle des jeunes grâce à des modèles locaux inspirants. Ce projet a également pour objectif d'impulser une culture de l'ambition scolaire des jeunes du quartier de la Goutte d'Or et de lutter contre l'autocensure ;
- à l'association **Les Enfants de la Goutte d'Or - EGDO** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Insertion et emploi ». Par sa connaissance approfondie des publics et sa capacité à accompagner, mobiliser et remobiliser tout au long de la consolidation du projet professionnel, EGDO permet aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités et leur propose des solutions innovantes et des alternatives en matière d'emploi et de parcours ;
- à l'association **Maison de la Conversation** (18<sup>ème</sup>) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Semaine d'immersion : En route vers l'emploi ». Au travers d'ateliers, les jeunes repartent avec une palette de compétences pouvant leur servir tout au long de la vie : apprendre à mieux se connaître, dépasser l'autocensure et passer à l'action. Ces compétences sont vitales tant dans la sphère privée que professionnelle ;
- à l'association **Réussir Paris 18** (18<sup>ème</sup>) une subvention d'un montant de 1.500 euros pour son action « Accompagnement à l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans à travers le sport ». Ce projet vise accompagner les jeunes vers l'emploi et la formation en utilisant le sport comme outil pédagogique. Il a pour objectif de favoriser le développement de l'autonomie, la confiance en soi et l'accès à la culture et aux loisirs ;
- à l'association **Salle Saint Bruno** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Un réseau de proximité pour l'insertion professionnelle des jeunes » destinée à accompagner les jeunes les plus éloigné·es des dispositifs existants, en leur proposant des parcours d'insertion professionnelle, en créant des passerelles entre les acteurs éducatifs locaux et les dispositifs de droit commun ;

- à l'association **Sirius Productions** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Création et défilé de la collection de mode du 18<sup>ème</sup> » ayant pour objectifs l'insertion dans le monde professionnel de la mode, la découverte du numérique, l'acquisition de compétences, l'autonomie et le développement personnel tout en valorisant la place des femmes ;
- à l'association **ASPTT Grand Paris** (13<sup>ème</sup>) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Subvention en faveur d'événements Job Dating Rugby pour favoriser l'emploi dans les QPV ». Ce projet a pour objectif le développement de l'emploi grâce à des actions de Job dating entre des entreprises et des demandeurs·euses d'emploi autour d'une journée initiation Rugby dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement ;
- à l'**Association de Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des Jeunes (APSAJ)** (18<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Le Point Accueil et Écoute Jeunes » qui propose, dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, un lieu ouvert et convivial pour répondre au besoin des jeunes d'être entendu·es, accompagné·es et soutenu·es dans leur scolarité, l'accès à la formation et à l'emploi ;
- à l'association **Becomtech** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Jump In Tech 2024 – Digital Summer à Paris ». Le projet œuvre pour l'élargissement des perspectives d'orientation, la diversification des choix professionnels en général et plus particulièrement pour l'égalité femmes-hommes dans le secteur de l'information et du numérique ;
- à l'association **Collectif Indépendant de la Résidence Tanger** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros, pour son projet « Contribuer à l'orientation et à l'insertion sociale des 13-25 ans de la cité Tanger » qui a pour objectif de promouvoir l'insertion sociale et l'épanouissement des jeunes de 13 à 25 ans de la Cité Tanger, de créer un climat de confiance qui permet l'émergence des projets portés par les jeunes et de favoriser l'ouverture culturelle des jeunes filles et garçons en visitant éventuellement les lieux culturels et touristiques de la France et de l'Europe ;
- à l'association **Esprit, Savoir, Sport et Equité - ESSE** (19<sup>ème</sup>), une subvention de 10.000 euros pour son action « Animation de la vie du quartier Danube » dont une des principales missions vise particulièrement les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle (formation et accompagnement des BAFA Citoyens) et leur implication dans la vie locale ;
- à l'association **E-Graine Ile-de-France** (19<sup>ème</sup>), une subvention de 3.000 euros pour son projet « Vert l'Emploi : Rallye des métiers de la

transition écologique – Riquet » visant à faire découvrir à des jeunes éloigné·es de l'emploi les perspectives offertes par la transition écologique ;

- à l'association **Espace 19** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 3.000 euros pour ses projets « Club R 15-20 ans » (1.000 euros) et « Vers un accompagnement de la jeunesse : éducation, santé, emploi et accès aux loisirs » (2.000 euros). Le premier projet « Le Club R » est un rendez-vous d'échanges et de rencontres destiné aux jeunes de 15-20 ans qu'ils et elles soient adhérent·es ou non de l'association. Il s'organise les mercredis soir et vise à répondre individuellement et/ou collectivement aux enjeux et échéances des jeunes à l'approche de leur majorité d'âge. Le second projet vise à proposer des temps et des activités spécifiques pour les jeunes qui permettront de travailler en profondeur sur l'engagement des jeunes, les problématiques auxquelles ils et elles sont confronté·es, leur entrée dans l'âge adulte, etc. ;
- à l'association **Les Jeunes Ambitieux** (19<sup>ème</sup>), une subvention de 2.000 euros pour son action « L'Ambition au service de l'éducation » qui vise à proposer aux jeunes un ensemble d'activités prenant la forme d'un parcours composé de diverses actions. Les jeunes vont tantôt étudier des matières, tantôt être accompagné·es sur leur orientation scolaire, tantôt recevoir des fournitures pour bien entamer leur rentrée. Les actions se complètent toutes et visent à encourager les jeunes des quartiers populaires à faire des études ambitieuses. L'égalité des chances est le mot d'ordre de ce projet ;
- à l'association **Paris Acasa Futsal** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour ses actions « Acasa 19 United ou la prévention des rixes inter-quartier par le sport » (3.000 euros) et « Génération sportive, studieuse et citoyenne ! » (1.000 euros) dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. La première action a pour objectif d'endiguer les phénomènes d'errances et de violence chez les jeunes au sein des quartiers et aux alentours des TEP Curial et Barbanègre, en proposant des ateliers socioéducatifs et d'insertion professionnelle et en utilisant le sport comme support de médiation, de dynamisation et de réinsertion sociale. La deuxième action vise à prévenir le décrochage scolaire par le biais d'actions citoyennes et interculturelles ;
- à l'association **RNB Yourself** (19<sup>ème</sup>), une subvention de 2.000 euros pour son action « Ateliers de médiation sociale par la musique - aide à la recherche d'emploi – prévention des conduites à risques » qui vise à accompagner des jeunes à travers une pratique musicale pour valoriser leurs compétences et développer leur autonomie ;
- à l'association **Star – Science Technologie Art Recherche** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Accès à l'emploi : faire face aux obstacles et aux discriminations pour construire son parcours professionnel » dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, a pour objectif d'outiller les jeunes pour leurs futurs entretiens d'embauche ou

de stage, en leur donnant les clefs pour comprendre les discriminations et les enjeux de l'égalité femmes – hommes, de façon à leur permettre de faire face aux difficultés et aux obstacles dans leur parcours ou leur insertion professionnelle ;

- à l'association **Unité Paris Nord Est** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « « Forum des métiers – 3ème édition ». L'association va mettre en place la 3ème Forum des Métiers du Sport au mois de juin 2024 à destination des collégien·nes et lycéen·nes. Ce forum prendra la forme de tables rondes auxquelles des professionnel·les du sport participeront pour partager leurs expériences, leur parcours et leurs conseils. Ce projet a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux métiers du sport, inspirer des vocations, et des possibilités d'expérience professionnelle ;
- à l'association **Vagabond Vibes** (19<sup>ème</sup>), une subvention de 2.000 euros pour son action « La réussite scolaire, l'insertion, l'accès aux droits et la citoyenneté des jeunes ». Il s'agit d'accompagnement à la scolarité, d'orientation et de suivi pour les jeunes, mais également d'accompagnement des familles et des jeunes vers l'autonomie dans leurs accès aux droits à travers la médiation parents institutions ;
- à l'association **Vivre Ensemble à Maroc Tanger** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Vivre ensemble à Maroc Tanger – Action jeunesse positive ». Il s'agit de répondre à la problématique prioritaire de l'emploi en accompagnant les jeunes dans leurs démarches, leurs projets, leurs parcours scolaires, professionnels et civiques. Les actions collectives d'ouverture à la citoyenneté sont favorisées notamment par le tutorat des plus jeunes, par les séjours collectifs et à thèmes, par le sport ;
- à l'association **Archipelia** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 3.000 euros pour son projet « Bâtir son avenir (FIPD) 2024 – Soutenir des jeunes en phase de décrochage». Celui-ci vise à sensibiliser une vingtaine de jeunes âgé·es de 14 à 25 ans aux risques de conduites à risque, à offrir un suivi individualisé vers un parcours de remise en confiance et à valoriser et accompagner la concrétisation d'un projet d'avenir grâce au développement de partenariats avec des acteurs de la jeunesse, notamment des acteurs de l'éducation spécialisée ;
- à l'**Association Belleville Citoyenne** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Modul'R : Les premières marches vers un parcours numérique professionnel » ayant pour objectif d'améliorer l'acquisition de compétences numériques spécifiques permettant de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers politique de la ville par un accompagnement à la structuration de leurs projets professionnels ;
- à l'**Association pour la Gestion d'Espaces Temporaires Asiatiques (AGETA)** (20<sup>ème</sup>), une subvention de 2.000 euros pour son projet « Porteuses », proposé par les associations AGETA - Curry Vavart et

Formes & Fonctions. Le collectif Curry Vavart gère et anime des espaces de travail pour les artistes dans le nord-est parisien, dont la Villa Belleville, un établissement culturel de la Ville de Paris dédié aux arts visuels et inscrit dans la vie de quartier. Formes & Fonctions œuvre pour faciliter l'accès des pratiques outillées aux personnes s'identifiant comme femmes, pour des projets à majorité proposés au sein de quartiers populaires. Les deux associations se réunissent pour accompagner un groupe de jeunes lycéennes ou collégiennes dans la découverte de métiers nécessitant l'utilisation d'outils de bricolage ;

- à l'association **Ateliers Couture de l'Est Parisien** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Modéliste en Herbe : Ateliers de couture pour adolescent·es gratuits et défilé de mode ». Les ateliers « Modélistes en Herbe » permettent d'apprendre aux jeunes dans un cadre agréable et chaleureux à réaliser différents vêtements et accessoires avec du neuf et de l'ancien avec couture sur machines et couture à la main ;
- à l'association **Le Garage Numérique** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son action « Jeunes citoyens numériques » destinée à accompagner une centaine de jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle à l'aide des outils informatiques et leur fait bénéficier d'une mise en réseau sous la forme d'ateliers collectifs et individuels ;
- à l'association **L'Émancipation par l'Art de Faire** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Parcours de remobilisation et d'insertion (PRI) ». Ce projet a pour vocation à remobiliser des jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi ou formation, et qui utilisent la création artistique via la maroquinerie comme levier d'insertion ;
- à l'association **Les Agents Réunis** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Culture autrement – Pocket films et les forums pour l'emploi des jeunes 2024 ». Pocket films est un atelier de réalisation d'interviews en vidéos, par les jeunes et pour les jeunes. L'atelier inclut les phases de conception, réalisation et montage d'interviews filmées. L'atelier s'inscrit dans le cadre des salons ou forums pour l'emploi et des actions de recrutement organisés dans les différents quartiers du Grand Belleville (10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>) ;
- à l'association **Socrate Soutenir Organiser Créer des relais d'apprentissage tous ensemble** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 2.000 euros pour ses projets « Paris 20ème : Accompagnement à la scolarité de collégien·nes et de primaires par le mentorat lycéen » (1.000 euros) et « Paris 20ème : Edition 2024 du Forum des métiers et de l'orientation des 4èmes » (1.000 euros). Le premier projet vise à prévenir le décrochage scolaire de primaires et de collégien·nes grâce à l'organisation de binômes de mentorat par des lycéen·nes bénévoles, auprès d'établissements composant le territoire

des Portes du Vingtième. Il s'agit également d'encourager l'engagement des 15-18 ans en leur proposant une action citoyenne et solidaire fondée sur l'accompagnement à la scolarité. Le second projet vise à organiser un évènement ayant pour objectif la découverte des métiers de la rue Saint-Blaise et de ses abords pour les élèves de 4ème mais également à faciliter la recherche de stage de 3ème ;

- à l'association **Zarts Prod** (11<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.500 euros, pour son projet « Découverte des métiers » dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement, qui vise à initier et accompagner un groupe de jeunes sur des compétences techniques portant d'une part sur les métiers de la régie et la décoration d'un film et d'autre part sur les métiers de la musique de film. Il permet aux jeunes de découvrir et expérimenter ces métiers qui peuvent être de futurs débouchés pour eux mais également de s'approprier des équipements du quartier ;
  
- à l'association **L'Esprit du Vent** (20<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 5.000 euros pour ses projets « 2024 – Accès aux études supérieures des jeunes de QPV Belleville et la Chapelle Sud – L'Esprit du Vent » (4.000 euros) dans les 11<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements et « P.A.R.I. - Permanences Ateliers Réussir l'Insertion » (1.000 euros) dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.  
Le premier projet vise à soutenir la poursuite d'études supérieures par l'accompagnement concret des jeunes de terminale ou en année de césure aux candidatures sur la plateforme Parcours Sup, à prévenir les ruptures de parcours pour les jeunes qui souhaitent poursuivre en alternance par des candidatures hors Parcours Sup et à contribuer à de meilleurs choix de filières par un travail en amont sur l'orientation . Le second projet « P.A.R.I. Permanences Ateliers Réussir l'Insertion », a pour objectif de proposer un accompagnement « à la carte », au plus près des besoins à des jeunes de 18 à 30 ans, de niveau de qualification 3, 4, des quartiers Politique de la Ville de Paris du 18<sup>ème</sup> arrondissement – quartier La Chapelle, pour les soutenir dans leur accès à l'emploi et à la formation ;
  
- à l'association **Culture Prioritaire** (92400 Courbevoie), une subvention d'un montant global de 6.000 euros, pour ses projets « Égalité des chances : culture générale et culture des métiers pour les jeunes » dans les 17<sup>ème</sup> (4.000 euros) et 18<sup>ème</sup> arrondissements (2.000 euros). L'association propose en alternance des séances interactives, des sorties extrascolaires, des interventions de professionnels et des visites d'entreprises animées par des intervenants spécialisés qui ont pour objectif de favoriser la réussite scolaire et professionnelle des jeunes ;
  
- à l'association **Colombbus** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant global de 2.000 euros, pour ses projets « Numérik'Up Com, une initiation aux métiers de la communication digitale » (1.000 euros) dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement et « Parkour Numérik'Up, découverte métiers numériques et accompagnement socio-professionnel » (1.000 euros) dans les 10<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements.

Le projet « Numérik'Up Com' » est une formation rapide pour apprendre aux jeunes à communiquer sur les réseaux sociaux et à appliquer les connaissances acquises en participant activement à la communication développée autour d'un événement au rayonnement local. Les jeunes suivront un programme de formation et d'accompagnement pratique centré sur le "community management". Le projet « Parkour Numérik'Up » a pour objectif d'initier les jeunes participant·e·s à 3 métiers du numérique (Game Designer, Graphiste Web, Développeur Web) et de leur proposer un accompagnement socio-professionnel rapide pour les orienter vers une formation certifiante et les accompagner vers la création ou amélioration de leur réseau professionnel ;

- à l'association **Korhom** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros, pour son projet « Stage Justice Avenir Pro' Pour Tou·tes 2024 » dans les 18<sup>ème</sup> (500 euros) et 19<sup>ème</sup> arrondissements (500 euros), a pour objectif de permettre aux jeunes défavorisés d'accéder à un stage professionnel de qualité et de leur faire découvrir l'étendue des métiers de la justice et du droit pour favoriser leur insertion professionnelle ;
- à l'association **Tremplin Jeunesse** (19<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros, pour le « Développement de l'action Tremplin vers mon orientation » dans les 18<sup>ème</sup> (500 euros) et 19<sup>ème</sup> arrondissements (500 euros). Il s'agit d'un parcours de remobilisation pour les jeunes de 16 à 30 ans se questionnant sur leur orientation. Le parcours de 4 semaines s'articule autour de la création d'une entreprise éphémère coopérative liée à l'ESS et aux enjeux de transition écologique ;
- à l'**Association Nouvelle Entreprendre pour Apprendre Ile-de-France** (10<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Festival régional Entreprendre Pour Apprendre Ile-de-France mai 2024 » sur le territoire parisien. Le Festival des Mini-Entreprises est l'évènement annuel incontournable de l'association. Il clôture et concrétise une année riche en projets et célèbre tou·tes les acteurs·rices de l'aventure Mini-Entreprise: les jeunes, leurs encadrant·es, les mentors, les bénévoles, les partenaires, mais aussi les permanents du réseau. En mai 2023, 200 personnes ont participé à cet événement dans les locaux de Kedge Business School Paris 12<sup>ème</sup> arrondissement ;
- à l'association **Centre d'Information et de Documentation Jeunesse** (13<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 68.000 euros pour son fonctionnement. Le projet du CIDJ est d'une part d'animer et de professionnaliser le réseau Information Jeunesse qui concourt à l'information des jeunes en IDF et plus spécifiquement à Paris avec l'implantation de la structure parisienne du CIDJ à Quartier Jeunes, QJ (Paris Centre), les 25 structures labellisées sur le territoire parisien, au sein des Centres Paris Anim' et des Espaces Paris Jeunes de la Ville de Paris et, d'autre part, à accompagner et conseiller le public jeune sur tous les sujets qui l'intéresse (réorientation scolaire et professionnelle,

découverte des métiers et des secteurs d'activités, mobilité internationale, création d'activité, accès au droit, au logement, etc.) en intervenant au sein de QJ. À ce financement s'ajoute, au-delà de la CODP à QJ, une mise à disposition à titre gratuit de la Halle Carpentier pour un forum emploi handicap ; la gratuité est justifiée par la nature de l'événement qui s'adresse à un public large, avec un accès gratuit, qui poursuit des objectifs d'intérêt général, et qui ne peut se déployer au sein de QJ au regard de la fréquentation simultanée attendue ;

- à la **Société Coopérative Ouvrière de Production Coopaname** (20<sup>ème</sup>), une subvention de 10.000 euros pour son projet intitulé « Sensibilisation et accompagnement des jeunes vers la citoyenneté économique » à travers lequel elle propose des actions d'accompagnement, de conseil et de formation des jeunes autour de la création d'emplois, d'activités ou d'entreprises. Coopaname incite la jeunesse parisienne à s'impliquer davantage dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et partage ainsi sa connaissance de la diversité des formes d'entreprises et d'emplois liés à ce secteur. Elle accompagne les jeunes dans leurs projets collectifs et/ou individuels, les intègre dans un processus de coopération et les encourage dans la pratique du compagnonnage ;
- à l'association **Guiti News** (93100 Montreuil) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Les ateliers de Guiti pour l'égalité ». Destiné à un public de collégien·nes, ces ateliers visent à sensibiliser aux métiers du journalisme dans des établissements où l'archétype social des élèves est peu représenté dans les écoles de journalisme, à promouvoir des droits fondamentaux et du vivre-ensemble, et à reconnaître des compétences techniques et psychosociales des adolescent·es ;
- à l'association **La Cravate Solidaire** (12<sup>ème</sup>), une subvention d'un montant de 1.000 euros, pour son projet « Accompagnement de candidats issus des QPV parisiens dans leur parcours d'insertion, entre 2024-2026 » sur le territoire parisien. Ce projet a pour objectif de lever les freins à l'emploi, de lutter contre les discriminations à l'embauche, notamment celles liées à l'apparence, et de favoriser l'intégration professionnelle de publics éloignés de l'emploi résidant en quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Il s'agit également ainsi de renforcer la démarche d'aller-vers, avec des formats d'actions complémentaires, en proposant aux candidats des accompagnements adaptés à leurs besoins ;
- à l'association **Parcours le Monde Ile-de-France** (6<sup>ème</sup>), une subvention globale de 13.500 euros pour son projet intitulé « Osez l'international ! pour l'emploi des jeunes » dont 10.000 euros au titre de la Jeunesse sur le territoire parisien et 3.500 euros au titre de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires du 19<sup>ème</sup> arrondissement. Le projet de l'association vise à faire de la mobilité européenne et internationale un véritable outil d'insertion sociale et

professionnelle pour les jeunes, notamment ceux et celles issus-es de quartiers populaires, dans une démarche d'autonomisation et d'accès à l'emploi ou à la reprise d'études et/ou de formation. L'association promeut et développe à travers l'éducation formelle et non-formelle, la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté, auprès des jeunes ;

- à l'association **Proxité** (93200 Saint-Denis), une subvention de 4.000 euros pour son action « Accompagnement individuel de jeunes lycéens et majeurs par du parrainage et des temps collectifs ». Le projet de l'association a pour ambition d'accompagner des jeunes issus de territoires en difficulté dans leur réussite scolaire et professionnelle grâce à un accompagnement qui mêle parrainage individuel et temps collectifs ;
- à l'association **Rêv'Elles** (93100 Montreuil), une subvention de 5.000 euros, pour son action « Programme Rêv'Elles ton potentiel – Accompagnement de 210 jeunes filles en Ile-de-France » sur le territoire parisien. Le programme RVL Ton Potentiel fait bénéficier les jeunes femmes âgées de 14 à 20 ans d'un accompagnement individuel et collectif expérientiel pour travailler sur la confiance en soi, le pouvoir d'agir et l'ouverture du champ des possibles ;
- à l'association **Synergie Family** (13014 Marseille) une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « « Accompagner les publics les plus fragilisés : jeunes de 18 à 25 ans issus de QPV non accompagnés » sur le territoire parisien. “JUMP” est un programme complet visant à repérer, sensibiliser, remobiliser puis accompagner 100 jeunes NEETS intéressés par les métiers du lien (sport, animation, médico-social). L'association propose aux jeunes un parcours innovant et adapté de 3 mois puis un suivi post-parcours de 6 mois pour les préparer à intégrer sereinement et dans les meilleures conditions, un dispositif d'accompagnement et de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;
- à l'association **Zup de Co** (12<sup>ème</sup>), une subvention de 2.000 euros, pour son action « « L'action parisienne de Zup de Co » sur le territoire parisien. L'association Zup de Co propose le tutorat de collégien·ne·s en difficulté scolaire par des étudiant·es bénévoles d'universités et de grandes écoles ainsi que par des volontaires recruté·es en service civique. Son action se situe au cœur des collèges, en lien avec les équipes éducatives. Ce travail conjoint permet d'identifier les jeunes nécessitant le plus un accompagnement. Les séances ont lieu 1 à 2 fois par semaine en petits groupes afin d'éviter que de nouvelles difficultés apparaissent et d'améliorer les habitudes de travail des collégien·nes. Pour l'année 2023/2024, l'association travaille en collaboration étroite avec 10 collèges REP et REP+ situés dans les 10<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements et envisage d'accompagner 555 élèves à Paris vers la réussite scolaire.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisien·nes et de leur adéquation, tant avec les contrats jeunesse des 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements qu'avec les objectifs de la politique jeunesse parisienne, je vous demande de bien vouloir attribuer ces subventions d'un montant total de 255.000 euros aux 61 associations de jeunesse.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions et avenants annexés au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris